

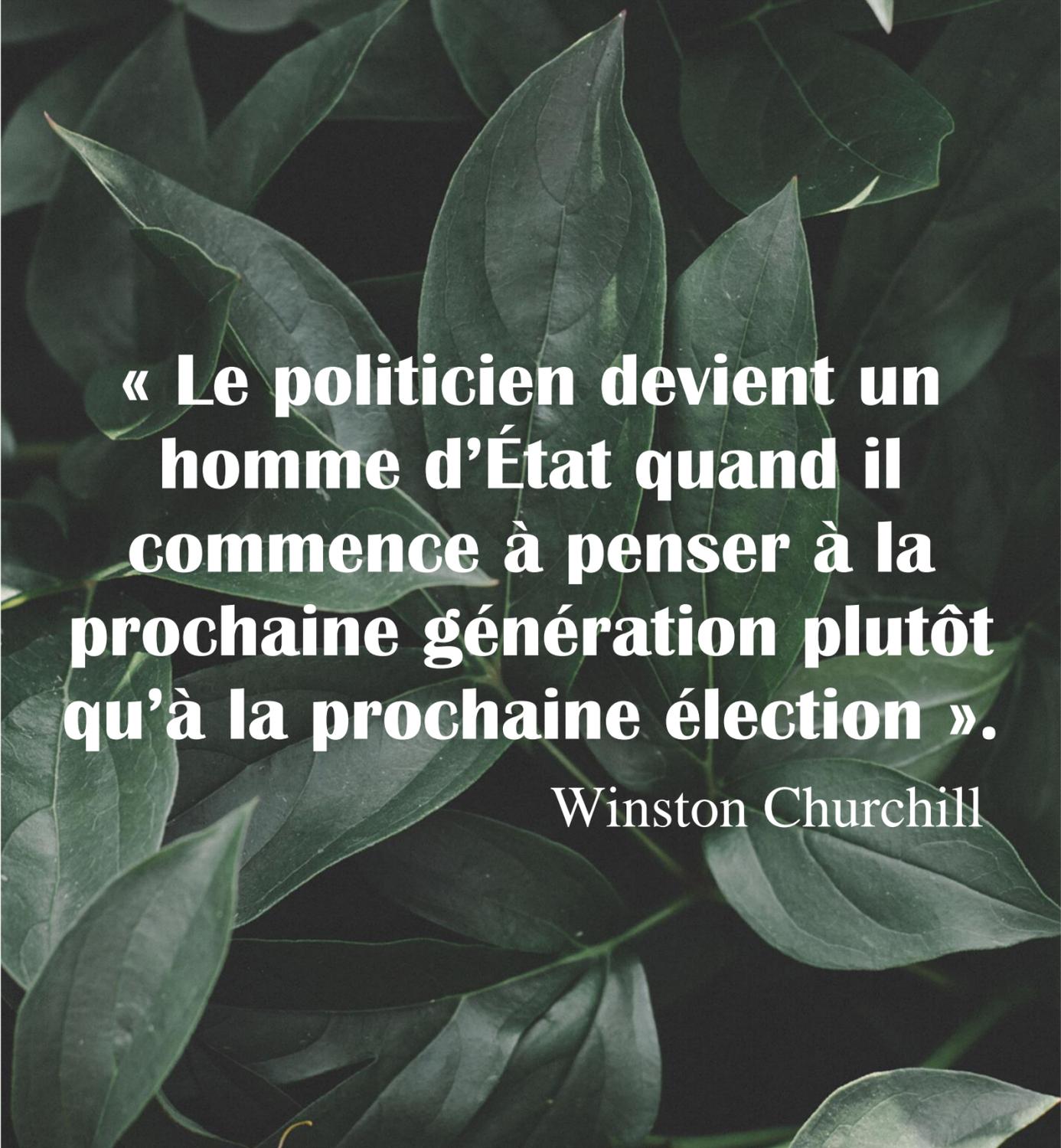
CAMPAGNE ALTERNATIVES TERRITORIALES



Livret

**Feuille de route des engagements
promis en faveur de la transition
écologique par les élu·es locaux**

Juin 2021



**« Le politicien devient un
homme d'État quand il
commence à penser à la
prochaine génération plutôt
qu'à la prochaine élection ».**

Winston Churchill

Sommaire

- *Élu·es, où en êtes-vous ?*
- *Frise de l'urgence climatique et sociale*
- *Feuille de route de suivi des engagements*

Élues, où en êtes- vous dans la transition de votre territoire ?

En mai 2020, vous vous êtes engagées à lutter contre le dérèglement climatique et pour la justice sociale en vous positionnant sur **47 des 70** mesures proposées du **Kit Action**. **Un an après les élections, et il est temps de vous demander : où en est-on dans la mise en place de ces mesures ? Et comment comptez-vous atteindre l'objectif que vous avez promis de réaliser ?**

En tant qu'élue d'un territoire, votre action a un impact important pour la transition écologique et sociale. Votre mandat vous offre des ressources et des leviers d'action dont les citoyennes ne disposent pas : des documents de planification, un budget municipal, des subventions et un large réseau d'actrices... il est temps de s'en saisir !

Il y a tellement de choses à faire pour développer une alimentation et une agriculture durables (en fournissant les cantines en produits locaux et bio, etc.), pour limiter les pollutions et les émissions liées aux transports (en donnant davantage de place aux mobilités actives, en limitant les véhicules les plus polluants dans les centres-villes, etc.), pour permettre l'accès à un logement décent (en facilitant la rénovation des passoires thermiques à commencer par les bâtiments publics), pour réduire les déchets, pour baisser notre consommation d'énergie (en réduisant l'éclairage, les panneaux publicitaires, etc.) et bien d'autres thématiques encore comme l'eau, la biodiversité, l'éducation, ou l'économie.

D'un grand pouvoir résulte aussi des grandes responsabilités. Toutes les représentantes des citoyennes ont une responsabilité politique, morale et juridique à agir.

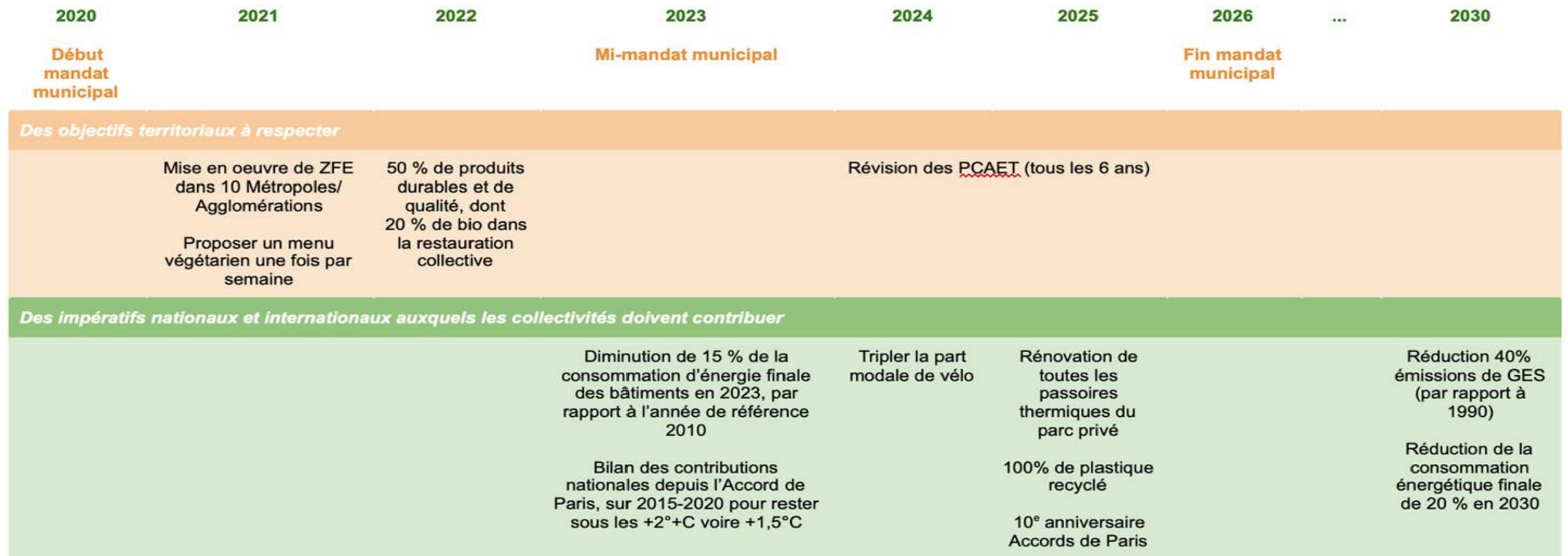
Il est de votre devoir en tant qu'élue de protéger les habitantes d'AUCH et d'améliorer leur qualité de vie par un environnement plus sain, moins pollué et par l'accessibilité à des produits de qualité. Aujourd'hui plus que jamais, en pleine crise sanitaire, économique et sociale, les Françaises demandent la construction d'un Monde d'Après qui permet de développer la résilience des territoires et d'anticiper les crises à venir. Il est urgent de mettre en place des politiques exigeantes pour le climat et la justice sociale au niveau communal et intercommunal.

Aujourd'hui, en tant que citoyens et citoyennes de votre territoire, nous vous demandons de nous indiquer clairement quand seront mises en œuvre les mesures sur lesquelles vous vous êtes engagées et de nous remettre une feuille de route détaillée pour septembre 2021.

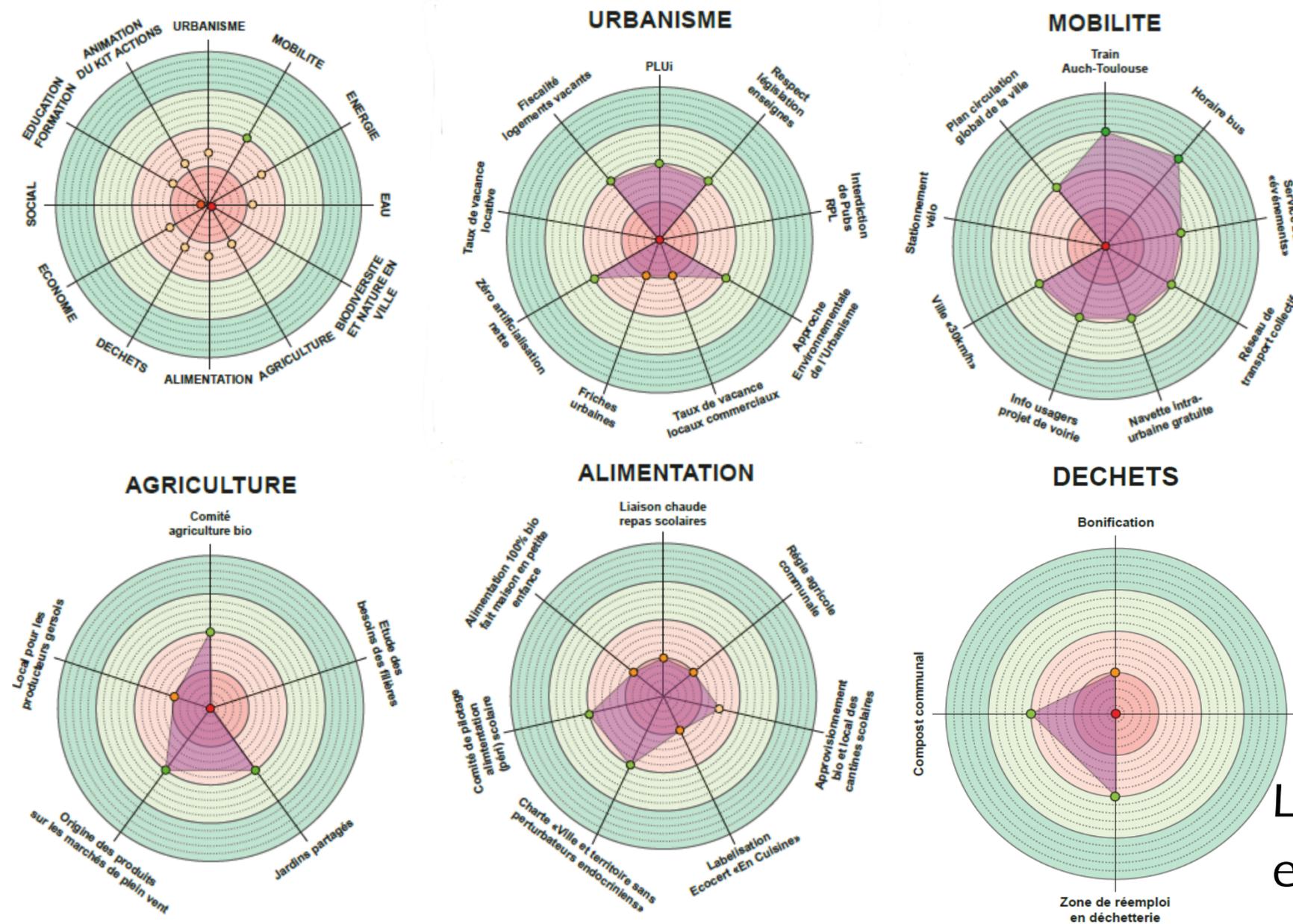
Nous restons à votre disposition pour échanger plus longuement à propos de ces mesures et de leur mise en œuvre. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter : **XXX**.

Frise de l'urgence climatique et sociale

Cette frise de l'urgence climatique et sociale illustre, pour les années à venir, les objectifs à atteindre au niveau des territoires, mais aussi les objectifs nationaux et internationaux auxquels tous les actions doivent contribuer activement. 6 ans ça peut paraître long, mais 2026 « c'est demain » !!



Feuille de route de suivi des engagements



**« Un RÊVE écrit
avec une date devient un OBJECTIF.
Un OBJECTIF décomposé
en plusieurs étapes devient un PLAN.
Un PLAN soutenu par des ACTIONS
devient REALITE ».**

Lors de votre élection en 2020, vous vous étiez engagé.es via le Kit Actions à mettre en œuvre un certain nombre de politiques publiques. En tant qu'habitants et habitantes d'Auch, nous voulons savoir, au nom de la transparence et de la responsabilité écologique et sociale à agir, quelle sont les étapes de mise en œuvre prévues pour chacune de ces promesses, afin qu'elle se traduisent en actes concrets pour notre territoire.

Description de la mesure du KIT ACTIONS signée	Etat d'avancement de la mise en œuvre en juin 2021	Etape de mise en œuvre (première réunion, validation du budget, phase d'expérimentation,...)	Votre objectif de réalisation
<p>Faire respecter la législation en s'assurant que 100% des enseignes commerciales, les bureaux et les publicités éteignent leur éclairage la nuit.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Engagement pris totalement. ➔ Date proposée : 2021 			
<p>Cartographier les friches urbaines avant la fin 2021, et communiquer un plan de réhabilitation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Cartographie signalée en cours de réalisation mais pas de prise d'engagement. ➔ Date proposée : 2021 			
<p>Elaborer un PLU intercommunal (PLUi) en co-construction avec les citoyens. Mettre en œuvre l'Approche Environnementale de l'Urbanisme® dans les opérations d'urbanisme. Mettre en place le "Zéro artificialisation nette" dans le prochain PLUi. Et notamment Zéro artificialisation des terres arables sur la commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Engagement pris totalement et action du PCAET. ➔ Date proposée : 2021 			
<p>Reprendre la main sur la gestion des locaux commerciaux. Avoir un taux de vacance commerciale inférieur à 10%.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Pas de prise d'engagement, utilisation du droit de préemption prévu sur les commerces. ➔ Date proposée : Fin de mandat 			
<p>Améliorer et réhabiliter le parc de logements existant, public et privé. Atteindre un taux de vacance locative de 6%.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Pas de prise d'engagement, outils signalé en place (OPAH, réduction de 30% de la vacance,...). ➔ Date proposée : Fin de mandat 			

Description de la mesure du KIT
ACTIONS signéeEtat d'avancement de la mise
en œuvre en juin 2021Etape de mise en œuvre (première réunion, validation du
budget, phase d'expérimentation,...)Votre objectif
de réalisation

Consulter les usagers deux fois par an pour informer des projets de travaux de voirie et définir avec eux les aménagements faisables et prioritaires.

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

- ➔ Engagement pris totalement dans le Kit Actions et auprès de la FUB.
- ➔ Date proposée : dès le début du mandat.

Adapter les horaires des bus municipaux afin de favoriser le déplacement multimodal, notamment par rapport aux horaires des trains.

Créer une navette intra-urbaine régulière gratuite, type Auscitaine, sur l'axe Nord-Sud le long du Gers, Garros –Endoumingue.

- ➔ Engagement pris totalement et même à l'échelle de l'agglomération, actions du PCAET.
- ➔ Date proposée : 2021.

Adopter la démarche "Ville 30"* ➔ la limite de 30km/h devient la norme en ville ; coupure des grandes lignes droites avec des aménagements faisant ralentir (et favorisant le vélo) - échéance : "Ville 30" dès la première année, 2 ans pour les aménagements.

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

- ➔ Engagement pris totalement dans le Kit Actions et auprès de la FUB, action du PCAET.
- ➔ Date proposée : 2021.

Promouvoir la culture du vélo : Créer une "journée sans voiture". et une "fête du vélo". Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école. Réprimer systématiquement le stationnement illicite, obstacle aux déplacements doux.

- ➔ Engagement pris totalement auprès de la FUB et actions du PCAET.

Description de la mesure du KIT
ACTIONS signéeEtat d'avancement de la
mise en œuvre en juin 2021Etape de mise en œuvre (première réunion, validation du
budget, phase d'expérimentation,...)Votre objectif
de réalisation

Établir un plan de circulation global de la ville (travail sur le plan dès la première année et un aménagement par an sur toute la durée du mandat).

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables, et monter à minima de 2 étiquettes au classement FUB (F à D).

→ Engagement pris totalement dans le Kit Actions et auprès de la FUB, actions du PCAET.

→ Date proposée : 2021-fin de mandat.

Ajouter un service de bus en fonction des événements culturels et sportifs en soirée et le week-end sous la forme du transport à la demande.

Développer un réseau de transport collectif, concurrentiel de la voiture, sur l'ensemble de l'agglomération Grand Auch.

→ Engagement pris totalement, actions du PCAET.

→ Date proposée : 2026.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo :

Près des commerces doubler le stationnement (2022) et atteindre 10% au terme du mandat.

Sécurisé pour le stationnement résidentiel et proximité des pôles d'activité.

Intégrer au PLU l'obligation de locaux de vélos fonctionnels en immeubles.

Aménager des aires logistiques de livraison pour les vélos cargos.

Aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et entrepreneurs locaux, et service de location courte et longue durées.

Créer une maison du vélo en partenariat avec les associations.

→ Engagement pris totalement auprès de la FUB et actions du PCAET.

-

Description de la mesure du KIT ACTIONS signée	Etat d'avancement de la mise en œuvre en juin 2021	Etape de mise en œuvre (première réunion, validation du budget, phase d'expérimentation,...)	Votre objectif de réalisation
<p>Réalisation d'une étude afin d'identifier les besoins des filières.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Engagement partiel, Etude de faisabilité, actions du PCAET. ➔ Date proposée : 2021. 			
<p>Mettre à disposition un local rue Dessoles pour les producteurs gersois.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Pas d'engagement pris, lieu à étudier. ➔ Date proposée : 2021. 			
<p>Doubler le nombre de jardins partagés dans la ville et en périphérie, passer de 2 à 4.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Engagement pris totalement. ➔ Date proposée : 2022. 			
<p>Mise en place d'une régie agricole municipale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Pas d'engagement pris, en réflexion. ➔ Date proposée : 2025. 			
<p>Atteindre la labellisation Ecocert "En cuisine" niveau 3 (2022) et niveau excellence (2025). Faire d'Auch une ville signataire de la charte « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens » (2021).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Engagement partiel (Ecocert en cours), à total, actions du PCAET. 			

Description de la mesure du KIT ACTIONS signée	Etat d'avancement de la mise en œuvre en juin 2021	Etape de mise en œuvre (première réunion, validation du budget, phase d'expérimentation,...)	Votre objectif de réalisation
--	--	--	-------------------------------

<p>Mise en place d'un système de bonification</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Engagement partiel, étude de faisabilité. ➔ Date proposée : 2022 			
<p>Création de contenants consignés, facilement identifiables et utilisables chez tous les commerçants. Création d'une zone de lavage gérée par une structure locale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Pas d'engagement pris, actions du PCAET. ➔ Date proposée : fin 2022 			
<p>Mettre en place une zone dédiée au réemploi en déchèterie.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Engagement pris totalement, actions du PCAET. ➔ Date proposée : 2021 			
<p>Mettre en place un compost à l'échelle communale, y compris les déchets organiques des commerçants</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Engagement pris totalement, actions du PCAET. ➔ Date proposée : 2022 			